



Lundi 30 octobre 2017

Communiqué de presse

Accession de la Nouvelle-Calédonie au statut de membre associé à l'UNESCO

La ministre des outre-mer, Mme Annick Girardin, salue l'accession, ce matin, de la Nouvelle-Calédonie au statut de membre associé à l'Unesco.

La Nouvelle Calédonie est la première communauté française d'outre-mer à devenir ainsi membre associé à l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Cette accession a été proclamée par les Etats membres lors de la Conférence générale qui se tient à Paris, en présence du le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, M. Philippe Germain.

Neuf ans après l'inscription des écosystèmes marins calédoniens sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, Annick Girardin se félicite de cette nouvelle étape pour la Nouvelle Calédonie, qui, au côté de ses partenaires océaniens et avec le plein soutien de la France, continuera à approfondir sa coopération régionale et ses actions au service de la jeunesse, du développement durable, des savoirs, des cultures, de la protection et de la valorisation des patrimoines et de la gestion des océans.

Contact presse : mompresse@outre-mer.gouv.fr – 01 53 69 26 74 – Hôtel de Montmorin - 27, rue Oudinot - 75007 Paris

Conseiller presse et communication : Henri Soupa – 06 06 84 23 93

Internet : www.outre-mer.gouv.fr

Guadeloupe – Guyane – Martinique – La Réunion – Mayotte – Nouvelle-Calédonie – Polynésie française – Saint-Barthélemy – Saint-Martin – Saint-Pierre-et-Miquelon – Wallis et Futuna – Terres Australes et Antarctiques françaises